

# LA GAZETTE DE BEHOUST

Bulletin municipal Janvier 2019

*Béhoust*



## LE MOT DU MAIRE

**Chère Béhoustienne, Cher Béhoustien, DÉBAT NATIONAL**

Le Président de la République a décidé d'engager un grand débat au niveau national et a, à cet effet, sollicité le concours des Maires afin que ce débat puisse être facilité. J'ai répondu favorablement à cette demande et ai invité les Maires des Yvelines à apporter leur concours

Bien évidemment chacun est libre de participer ou non selon ses convictions étant fait observer qu'il me semble, **à titre personnel** que l'enjeu est suffisamment important pour que les concitoyens qui déclarent, à tort ou à raison, ne pas être suffisamment représentés dans le cadre actuel ou dont les préoccupations ne figurent pas et/ou n'ont pas été traitées au titre des priorités des pouvoirs successifs depuis des décennies puissent dans le calme et la sérénité s'exprimer librement et influencer efficacement pour l'avenir.

Nous sommes donc en mesure de vous confirmer que la Mairie tient à votre disposition tous les éléments vous permettant de transcrire vos observations en même temps qu'elle dispose des fiches de présentation et des thèmes mis au débat.

Des informations sont également disponibles sur le site internet de la préfecture : <http://www.yvelines.gouv.fr/Actualites/Le-Grand-Debat-national>

**Je sais pouvoir compter sur votre civisme et vos responsabilités de citoyen pour que les contributions de tous et de chacun puissent évoluer dans un esprit démocratique apaisé.**

Bien à vous

**Guy PELISSIER**  
**Maire**  
**Président de l'Union des Maires des Yvelines**

## TRAVAUX/ENVIRONNEMENT

### Candélabres



#### Installation candélabres Rue du Nid de Geai

L'installation des nouveaux candélabres s'est poursuivie tout au long du second semestre 2018.

Tous les anciens candélabres ont été remplacés par un nouvel éclairage par leds, plus économique en consommation et plus éclairants.

Désormais toutes les rues de notre village bénéficient du nouvel équipement qui assurera un éclairage nocturne sécurisant, esthétique et durable.

### Travaux Route de Flexanville

Le secteur de Saint-Hilaire est en cours de travaux importants. Les derniers candélabres seront installés en janvier 2019, les travaux sur les réseaux et surtout la réfection complète de la route est programmée.

La pose de caniveaux à double revers depuis Saint-Hilaire jusqu'au carrefour avec la Rue de Coudreuse, permettra un meilleur écoulement des eaux, afin d'éviter la formation de trous et de nids de poules. En raison des travaux de réfection de la voie, la Rue de Flexanville sera fermée à la circulation ces prochaines semaines et limitée aux passages des riverains.

*Jean-Pierre Vouters*

### Déchèterie du SIEED



Depuis l'année dernière, l'accès à la déchèterie se fait à l'aide d'un badge magnétique. Pour vous procurer ce badge, vous devez remplir une demande d'attribution auprès du SIEED. Ce document est téléchargeable sur le site du SIEED [www.sieed.fr](http://www.sieed.fr)

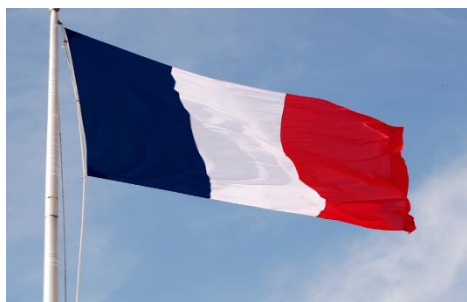
Ce document accompagné d'un justificatif de domicile, de la copie de la Taxe Foncière ou de la Taxe d'Habitation est à transmettre au siège du SIEED (29 bis Rue de la Gare 78890 Garancières)

Ce badge vous permettra d'avoir accès aux déchèteries de Garancières, Méré, Houdan et Boutigny-Prouais.

Horaires d'ouverture de la déchèterie de Garancières dans le Bloc-notes.

## CÉRÉMONIES/ADMINISTRATION/ELECTION

### Cérémonie du 11 Novembre 2018.



La commémoration du centenaire de l'armistice de 1918 a été suivie par de nombreux Béhoustiens, la petite pluie persistante en cette journée du 11 novembre 2018 n'a pas découragé ni les anciens ni les plus jeunes.



Les élèves de l'école de Bois-de-Houx ont été accompagnés par L'Harmonie de Montfort l'Amaury pour chanter La Marseillaise. Les membres de l'Association des Anciens Mobilisés, ont déposé les gerbes de fleurs

au pied du monument et procédé à l'appel aux Béhoustiens morts pour la France au cours des guerres 14/18 et 39/45.

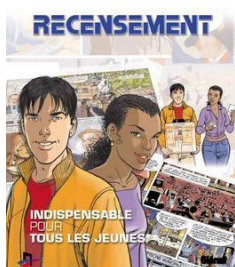


Avant la lecture de la déclaration officielle en mémoire du centenaire de la fin de la guerre de 14/18, lue par le Maire, **Alain Redon** (Béhoustien, ancien conseiller municipal) a lu un texte très émouvant en mémoire des soldats de la guerre 14/18 : « **La blessure au visage** ». Ce texte d'un auteur inconnu, **Alain Redon** l'a retrouvé dans les archives des Gueules Cassées.

Comme chaque année la cérémonie s'est achevée par un vin d'honneur dans la salle du conseil de la mairie.

*Jean-Pierre Vouters*

### **Recensement des jeunes.**



Depuis Janvier 1999 tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois

qui suivent votre 16<sup>ème</sup> anniversaire. Le recensement permet d'être convoqué à la journée défense et citoyenneté et d'être inscrit d'office sur les listes électorales.

La Mairie vous remettra alors une attestation de recensement à conserver précieusement. En effet elle vous sera réclamée pour votre inscription à tous les examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, Permis de conduire...)

Pour le recensement, les jeunes Béhoustiens doivent se présenter en Mairie, munis du livret de famille et de leur carte d'identité.

### **Carte nationale d'identité.**

Nous vous rappelons ci-dessous les réglementations concernant la carte d'identité.

1) Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est

passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans)

**ATTENTION :** cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles ne seront valables que 10 ans à compter de leur délivrance.

**La date d'expiration ne correspond pas à la date qui est inscrite sur la carte.**

Toutefois, tous les pays n'autorisent pas l'entrée sur leur territoire aux personnes titulaires d'une carte portant une date de validité en apparence périmée. Il est en conséquence fortement recommandé aux voyageurs de vérifier quelle est la position du pays dans lequel ils envisagent de se rendre :

**<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-citoyens/documents-officiels-a-l-etranger>**

2) La demande de carte d'identité se simplifie, les démarches sont à portée de clic...

• Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

• Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des sites sécurisés <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et je saisis mon état-civil et mon adresse.

• Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué.

• Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques.

• Je rassemble les pièces justificatives.

• Je me présente au guichet de la Mairie que j'ai choisi, avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.

• Je retire ma carte d'identité dans la Mairie où j'ai déposé ma demande.

Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes de CNI que les renouvellements, même dans les cas de perte ou de vol du titre.

Pour toute information :

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

[www.yvelines.gouv.fr](http://www.yvelines.gouv.fr)

*Laura Cherdo*

### **ELECTIONS EUROPEENES**

Cette année 2019 sera marquée par les élections Européennes, cette élection sur un tour a lieu tous les 5 ans.

Notez cette date sur vos agendas :

**Dimanche 26 Mai 2019**

### Rentrée de l'école de Bois-Houx 2018/2019



Cette année, l'équipe enseignante est constituée de : **Gaëlle BOURNY, Audrey DUBOIS et Laëticia MARISSAL.**

Mesdames Bourny (lundi et mardi) et Dubois (jeudi et vendredi) font classe aux élèves de moyenne section, grande section et CP soit 15 élèves. Elles sont assistées de **Catherine JARRY** le matin, de 9h00 à 10 h30 et l'après-midi, de 15h20 à 16h30.

**Madame Marissal** conserve la direction de l'école et enseigne aux 17 élèves qui composent la classe du CE1 au CM2.

Cette année, l'école a un projet de classe PACTE (Projets Artistiques ou Culturels en Territoire Educatif) « comédie musicale ». Ce type de projet permet de travailler en étroite collaboration avec des professionnels du spectacle.

Afin de préparer celui-ci, tous les élèves de l'école se sont rendus au château de Béhoust le lundi 1<sup>er</sup> octobre après-midi. Ils ont été accueillis par les gérants du domaine et c'est même l'un d'eux, qui leur a fait visiter les lieux. La visite s'est terminée par un délicieux goûter ! Mais une autre surprise attendait les enfants à la sortie...le château produit son propre miel et chaque enfant a pu repartir avec un petit pot de miel « made in Béhoust » ! Ils ont été enchantés par cet après-midi.

Ensuite, la grande majorité des enfants s'est rendue au théâtre de l'Onde (notre partenaire pour la classe PACTE), le mercredi 5 décembre à 19h00, afin d'assister au spectacle « Tombé du ciel » qui, tout comme le château, servira d'inspiration à leur comédie musicale.

Dans la soirée du 18 décembre, les enfants ont entonné quelques chants et réalisé des acrobaties ou des numéros de jonglage devant leur famille. Parents, élèves et enseignantes se sont ensuite retrouvés autour d'un buffet dînatoire.

L'équipe enseignante espère que l'ensemble des habitants de Béhoust a passé de bonnes fêtes de fin d'année et leur présente leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

*Laëticia Marissal*

### Personnels secteur scolaire.

Deux agents assurent l'encadrement des enfants en dehors des heures de cours dispensées par les institutrices.

La garderie du matin est assurée de 7h heures 30 à 8 heures 50 par Madame Jarry. Les repas de la cantine du midi sont préparés et servis par Madame Catherine Jarry et Madame Lo-Hive. Les Lundis, Mardis et Jeudis, Catherine Jarry, est en charge de l'étude/garderie à partir de 16h30 jusqu'à 19 heures, le Vendredi soir à partir de 16h30 jusqu'à 18h30. Cristiana Dacosta-Rodrigues est en charge de l'entretien de l'école.

### Inscription à l'école maternelle de Garancières.

Si votre enfant est né en 2016, ou si vous venez d'emménager à Béhoust, pensez à inscrire dès maintenant, votre enfant en petite section de maternelle à la Mairie de Garancières. Pour l'accueil des plus petits en maternelle, la convention entre la Mairie de Béhoust et celle de Garancières a été votée et renouvelée.

### CALENDRIER SCOLAIRE 2018/2019

#### **Vacances d'hiver Zone C :**

Du Vendredi 22 Février 2019 après la classe au Lundi 11 Mars 2019.

#### **Vacances de Printemps Zone C :**

Du Vendredi 19 Avril 2019 après la classe, au Lundi 6 Mai 2019.

**Fête de l'école/Kermesse :** Samedi 29 juin 2019.

**Vacances d'été :** Vendredi 5 juillet 2019 après la classe.

## ACTIVITÉS SPORTIVES

### TAEKWONDO

Pour la saison 2018/2019 les horaires sont identiques à la saison précédente. Les cours de Taekwondo ont lieu le **mardi et le jeudi de 19 heures à 20 heures 30** dans la salle polyvalente de Béhoust. Le club est toujours animé par **Pierre Guévar** ceinture noire de Taekwondo entraîneur diplômé.



Pierre Guévar, Béhoustien de longue date qui est à l'origine de la création de ce club, vous accueillera même en cours de saison. Un nouvel

entraîneur diplômé est en cours de recrutement, afin de remplacer **Cyrill Chaput** qui officiait l'année dernière.

Le club compte des licenciés de Béhoust, mais également d'autres qui viennent des villages voisins comme la Queue lez Yvelines ou Gambais.

Les jeunes Béhoustiens (à partir de 12 ans) peuvent se renseigner et s'inscrire sur place, et profiter d'une initiation gratuite qui leur permettra de découvrir ce sport de combat qui est une discipline olympique.

*Pierre Guévar*

## ANIMATIONS/SORTIES

### FÊTE DE LA RENTRÉE/MÉCHOUI



**Salle comble pour le méchoui de 2018**

Affluence record pour notre traditionnel méchoui qui sonne l'heure de la rentrée. Les convives se sont installés non seulement dans la grande salle du foyer mais également dans le hall d'entrée et sous l'auvent. Petits et grands ont apprécié les gigots d'agneaux cuits sur la braise. Après un petit kir en apéro et le copieux buffet de hors d'œuvres, les culottes d'agneaux ont été découpées par une équipe très professionnelle.

Les pommes de terre sautées, le fromage, les fruits de saison ont été appréciés, le tout accompagné d'un rosé bien frais, d'un bon bordeaux et d'un bon café.

### La journée LPO (Ligue de Protection de Oiseaux)



**Gilles Granclaude LPO des Yvelines**

Le 17 novembre 2018 a eu lieu la conférence sur les oiseaux de nos jardins, animée par **Gilles Granclaude**, représentant de la Ligue Pour la Protection des Oiseaux pour les Yvelines.

De nombreux Béhoustiens ont répondu présents et, à notre grande satisfaction, les membres de la commission des fêtes ont vite rajouté des chaises dans la salle du foyer. Les

enfants de l'école, ont été très attentifs et ont vivement participé aux échanges avec **Gilles Grandclaude** ; il faut dire qu'ils avaient été très bien préparés par **Catherine Jarry** l'assistante maternelle de l'école.

De nombreuses questions ont été posées à Gilles, tout le monde est reparti avec plein de conseils pour accueillir les oiseaux dans leurs jardins.

Cette sympathique après-midi s'est terminée par le pot de l'amitié.

*Maryse Baradat*

### REPAS DES ANCIENS.



#### **Mot de bienvenue de Guy Pélissier**

Le repas des anciens s'est déroulé le **Dimanche 14 janvier 2018**. Comme l'année dernière l'âge requis pour participer au repas est fixé à 72 ans.

La réservation avait été faite au restaurant "**La Maison des Bois**" à Plaisir Sainte Apolline, et comme l'année dernière un car au départ de Béhoust a été mis à disposition des invités.

Au menu de ce repas après l'apéritif au champagne et les mises en bouche : **Queue de langoustine poêlée et vinaigrette aux agrumes, Filet de Bœuf sauce Périgueux, Assiette aux trois Fromages** et en dessert, **Tarte façon Tatin glace vanille**. Un excellent repas convivial accompagné de bons vins, d'un café et de ses mignardises.

*Jean-Pierre Vouters*

### VIDE-GRENIERS



A vos agendas ! Le **Dimanche 24 mars 2019** aura lieu pour la 5<sup>e</sup> année consécutive, le Vide Greniers de Béhoust de 9h à 18h au foyer communal. Depuis 2015 l'événement connaît un grand succès grâce à vous, le nombre de participants n'a fait qu'augmenter d'année en année pour atteindre maintenant jusqu'à 50 exposants. Pour vous inscrire, vous avez reçu un flyer d'informations dans vos boîtes aux lettres. Vous pouvez également récupérer la fiche d'inscription et le règlement sur le site de la commune [www.behoust.fr](http://www.behoust.fr) à retourner à l'adresse indiquée.

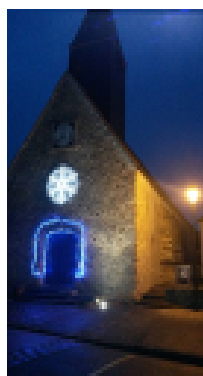
Nous espérons vous retrouver nombreux ce dimanche 24 mars 2019, ne craignez pas le froid, notre buvette et la convivialité seront de la partie pour vous tenir au chaud ! Donc maintenant à vos cartons...

*Maryse Baradat*  
*Les Amis de Bois-Houx*

**PS :** En votre qualité de Béhoustien n'hésitez pas à appeler **Elisabeth Hourdé** (au 07 77 49 08 39) pour réserver dès à présent votre emplacement.

Dans les prochains numéros de la Gazette, nous ferons une place à l'histoire de notre village. Aujourd'hui vous trouverez ci-dessous l'article sur l'église de Béhoust rédigé par deux jeunes Béhoustiennes (**Léa et Marie Cuny**). Ces lignes sont extraites de la monographie de l'histoire de Béhoust écrite par un Béhoustien : **Monsieur Laugier**. "Histoire de Béhoust" qui alimentera nos articles tout comme le mémoire de **Madame Aline Allard** sur le Château paru en 1997 (Mémoire de Maîtrise d'Histoire de l'Art pour l'Université de la Sorbonne)

*Jean-Pierre Vouters*



## Petite histoire sur l'église de Béhoust

Notre Eglise, comme on la voit cette année, fut construite au XVI<sup>e</sup> siècles ,et de style roman à l'origine.



Après avoir été très longtemps délaissée, l'église aurait été restaurée en 1740. Le clocher ayant été foudroyé.

Sur une poutre ,dans la Chapelle seigneuriale, se trouve le blason de la famille d'Hargeville. Cette même famille aurait servi les seigneurs de Béhoust durant plusieurs siècles.



La première pierre du presbytère de notre église fut posée en 1636.

Les divers tableaux des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles très abimés de l'église ont récemment été restaurés.

L'ancien cimetière qui était le long du mur de l'église fut déplacé à la suite de disputes entre le curé et le seigneur du lieu pour aménager l'entrée du château.

Alors imaginez ce qu'il y a , en-dessous de la Nationale maintenant.

Peut-être y a-t' il encore des ossements ou autres?

### Pour les plus curieux:

Une pierre tombale au chœur de l'église, à droite, serait celle d'un prêtre.

(A vous de la trouver.)

Une plaque de marbre noire scellée dans l'entrée de l'église, évoquerait la mort d'un lieutenant au Régiment des Gardes nommé Philippe d'Hargeville. Il serait mort aux environs du Mont Cassel en 1645, puis enterré à Waten (au nord de la France) et son cœur rapporté à Béhoust.

Merci à Mr. R.Laugier pour toutes ces informations précieuses  
Rédaction et présentation de Mlles Léa et Marie Cuny.

**Environnement****Ramassage hebdomadaire des déchets ménagers.**

- Tous les Jeudis.

Attention 2 enlèvements distincts le jeudi par 2 camions de la SEPUR.

- **Poubelle verte** : collecte déchets ménagers.

- **Poubelle jaune** : collecte emballages, cartons + journaux

**\*\*\* Attention** : les sapins de Noël ne sont pas enlevés par la collecte des déchets ménagers (ramassage déchets verts suspendu depuis décembre 2018). A déposer en déchèterie.

**Ramassage des déchets verts :**

- Collecte suspendue l'hiver. Les déchets verts doivent être déposés en déchèterie.

- Reprise de la collecte le Lundi 1er avril, jusqu'au lundi 9 décembre 2019 inclus

**Déchèterie de Garancières :**

**Ouverte** : Mardi, Vendredi, Samedi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h  
Dimanche de 9h à 13h.

**Fermée** : Lundi, Mercredi, Jeudi.

**Ramassage des encombrants :**

- Prochaines collectes : Mercredi 27 Mars 2019 et 1 octobre 2019.

**Location de la salle**

Toutes les conditions sont détaillées sur notre site internet.

Renseignements et tarifs également en Mairie.

**Sorties loisirs**

**Tam-Tam** l'agenda local, publié par **Christelle Bourgoïn**, présente les animations des villages des cantons de Montfort et Houdan.

Si l'édition de Novembre 2018 n'est plus disponible en Mairie, consulter le site de Tam-Tam : [www.tamtam78.fr](http://www.tamtam78.fr).

Prochaine parution de Tam-Tam : Mars 2019

**Abonnement Tennis résidents :**

Adulte : 50 Euros, Couple adultes : 80 Euros,  
Enfant (- 18 ans) : 25 Euros.

**Numéros de téléphone utiles**

**Mairie de Béhoust** : 01 34 94 67 70

**Ecole primaire** : 01 34 87 21 40

**Pharmacie de garde** il faut appeler la Gendarmerie qui prévient la pharmacie de Garde. N° GENDARMERIE 0134864001

**Gendarmerie de la Queue lez Yvelines** :  
01 34 86 40 01

**ADMR** Aide à Domicile : 01 34 86 63 00

**RIPAM** Relais Intercommunal Parents Assistants Maternelle : 01 34 86 17 81

**SECOURS :**

Gendarmerie 17, Pompiers 18, SAMU 15.

SAUR (eau /assainissement) : 081 077 078

SICAE-ELY (électricité) : 01 34 94 68 01

**Paroisse** : Behoust fait partie du groupement paroissial de Houdan.

Contact pour un décès, mariage, baptême :  
Paroisse de Houdan : 01 30 59 61 39

Infos sur Eglise Saint-Hilaire :  
behoust@gphoudan.fr

**Permanence de la Mairie :**

Permanence téléphonique

Au : 01 34 94 67 70

De 9h30 à 12h et 14h à 16h, les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

**Secrétariat ouvert** : Mardi de 17h30 à 19h  
Samedi de 10h à 12h

**Etat civil :****Naissances :**

**Philomène DEMASSE** née le 11 janvier 2019

**Georges, Olivier, Guy Pélissier** né le 9 décembre 2018 fils de Olivier Pélissier et Marie Lespine.

**Gladys Lecerf** : née le 12 Août 2018.

Bienvenue aux nouveaux Béhoustiens

**Mariage :**

**Jean-Louis Chancerelle et Isabelle Durand** : le 17 Novembre 2018.

Tous nos vœux de bonheur aux mariés.

**Décès :**

**Clémence Landais** : le 26 Juillet 2018.

**François Perrot** : le 1 Novembre 2018.

**Alain Perrot** : le 11 Décembre 2018.

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées par le deuil.

**Rédaction réalisation** : Laura Cherdo, Laëtitia Marissal, Maryse Baradat, Jean-Pierre Vouters.

**Publication** : Guy Pélissier

**Crédit photos** : Jean-Pierre Vouters, Pierre Guévar, Maryse Baradat (LPO)

**Site internet de la mairie** :

[www.behoust.fr](http://www.behoust.fr)

**Courriel** : secretariat.behoust@orange.